

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 111

Artikel: Comment devenir un chasseur de "fake news"
Autor: Lamont, Karine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-906084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment devenir un chasseur de « fake news »

Diffuser une fausse information sur internet est vite arrivé. Comment trier le bon grain de l'ivraie et faire la différence entre une information vérifiée ou erronée ? Voici quelques astuces pour éviter les pièges de ce qu'on appelle les « fake news ».



Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les journalistes qui diffusent de l'information. Avec l'arrivée des réseaux sociaux notamment, chaque jour, des internautes partagent des articles, mais aussi des vidéos et des images avec leurs proches, sans pour autant que celles-ci soient vérifiées pour ce qui est de la qualité ou de la véracité.

Si, souvent, il s'agit de bonnes infos éditées par des médias connus et identifiés, il peut aussi arriver que la source ne soit pas vérifiée et que les infos transmises soient, du coup, invalides ou, pire, orientées. On parle dans ce cas de « fake news » (fausses informations en français).

Dans ce flot d'informations constant, il n'est pas évident de détecter les fausses informations.

Voici quelques bons trucs qui pourront vous aider à ne pas vous faire piéger.

1. EXAMINER LE TITRE ET LE MESSAGE QUI ACCOMPAGNENT L'ARTICLE

Méfiez-vous des titres racoleurs, écrits en majuscules ou pourvus de trop de points d'exclamation. Ils jouent sur votre fibre émotionnelle pour vous inciter à cliquer sur le lien. Quant aux messages, « Faites tourner », « Diffusez à tous vos contacts » sont des petites phrases qui devraient vous mettre la puce à l'oreille.

2. VÉRIFIER LA CRÉDIBILITÉ DU SITE

Afin de vérifier la véracité d'une information, il faut remonter à sa source. Autrement dit, au site qui la diffuse. Une petite recherche sur internet s'impose pour se renseigner sur la réputation du site et sa ligne éditoriale. S'il ne s'agit pas d'un site d'informations connu, com-

mencez par visiter la page « A propos » ou « Qui sommes-nous ». Elle vous donnera quelques infos sur sa nature et, éventuellement, les auteurs de celui-ci.

3. REMONTER À LA SOURCE

La source d'origine diffusant l'information est-elle fiable ? Si l'information provient d'une organisation étatique ou des forces de l'ordre, on peut normalement s'y fier. Si, au contraire, le contexte semble vague et les personnes citées ne sont pas clairement identifiées, attention méfiance !

4. DÉCRYPTER LES IMAGES

Que ce soit sur les réseaux sociaux

ou un site web, une image ou une vidéo n'est jamais une preuve en elle-même. Ils peuvent aussi être sujets à manipulation. Mais, grâce à certains outils informatiques, il est désormais plus facile de vérifier la provenance des fichiers.

Avec Google Image, il vous suffit de glisser la photo dans l'outil pour en connaître la source. En un clic, l'outil retrouve la photo originale et vous permet de comparer les deux visuels.

Quant aux vidéos, YouTube Data-Viewer, outil développé par Amnesty International, permet de savoir quand et par qui la vidéo a été publiée.

K. L.

EXEMPLE DE FAKE NEWS : L'ENFANT SYRIEN

The screenshot shows a tweet from Olivier Berruyer (@OBerruyer) dated 11 mars 2018. The tweet text reads: "Fake News de la semaine, par la journaliste Laurence Haim, ancienne porte-parole de Macron. Par chance pour elle, la loi 'anti Fake News' de son mentor n'est pas encore en vigueur... La situation en Syrie n'en reste évidemment pas moins". The tweet includes a link to a news article. The article snippet, from The Guardian, is dated 18 Feb. 2014 and has the headline: "Image of Syrian boy in desert triggers sympathy - and then a backlash". It includes a photo of a boy in a desert and a caption: "100 photos show a young boy in a desert, though the reporter's video has since been removed from the website." The tweet also includes a quote: "But it was not quite what it seemed at first glance: A second photograph, posted by US staff on Tuesday, showed that the boy was struggling behind a larger group of refugees. 'He is separated - he is not alone', Andrew Harper, head of the refugee agency UNHCR in Jordan, who took the first picture, clarified. Marwan had been reunited with his mother earlier in the morning."

En mars 2018, une photo partagée par une journaliste et un ancien porte-parole du président français Macron était en fait une « fake news ». Le commentaire prétend que Marwan, 4 ans errait seul, fuyant la Syrie, avant qu'une équipe de l'ONU ne le retrouve. En réalité, la photo était bien plus ancienne. Elle datait de 2014 et non de 2018. L'enfant a bien traversé la frontière entre la Syrie et la Jordanie, mais il n'était pas seul. Et, au moment de la photo, sa mère n'était pas morte.